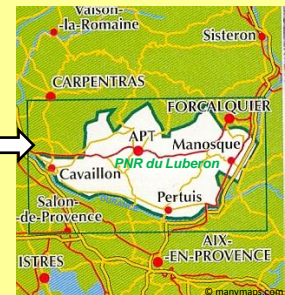
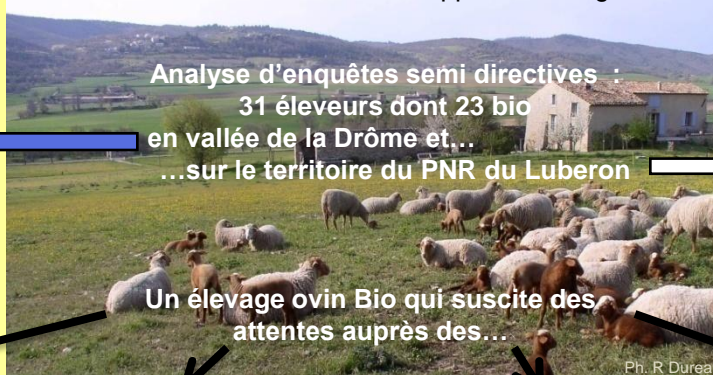


Motivations des éleveurs ovins pastoraux à produire en Bio Adaptations et difficultés

Elisabeth LECRIVAIN et Marc VINCENT, Inra – Ecodéveloppement, Avignon lecrivain@avignon.inra.fr



Consommateurs : améliorer et soutenir les pratiques d'élevage

Coopératives : gérer la concurrence entre SOQ et filière Bio

Éleveurs : obtenir la reconnaissance des pratiques Bio et mieux vendre

Pouvoirs publics : réduire les freins au développement du Bio

Objectifs et enjeux :

- 1 - Comprendre les motivations et freins au développement du Bio chez les éleveurs pastoraux
- 2 - Repérer des éléments qui caractérisent les particularités de l'élevage Bio



Résultats : Deux conceptions de l'élevage Bio liées aux modes de commercialisation

Éleveurs « en groupement » en Bio (8 éleveurs)

- Coopératives de vente liées à un abattoir industriel
- Label Rouge et certification AB y sont en concurrence
- Critères dominants de conformation et d'état d'engraissement des carcasses (Label Rouge ou non)
- Élevage et finition des agneaux en bergerie
- Ramassage des agneaux par la coopérative

Métier d'éleveur au sens « strict »

Éleveurs « indépendants » en Bio (15 éleveurs)

- Vente directe souvent liée à un abattoir de proximité
- Formats de carcasse hétérogènes
- Pâturage des agneaux influençant les qualités bouchères et organoleptiques
- Éthique d'élevage renforcée et revendiquée (comme être proche des animaux)
- Retour direct de la part des consommateurs apprécié

Métier d'éleveur en lien avec les consommateurs

Conclusions

La qualité des agneaux produits est seulement jugée sur l'état des carcasses (conformation, état de gras, couleur de la viande).

Le cahier des charges Bio actuel

- ❖ est souvent critiqué pour son peu d'exigences
- ❖ permet une conversion facile
- ❖ mais ne prend pas en compte les pratiques de pâturage et les valeurs éthiques des élevages

Perspectives

Ces pratiques et ces valeurs, rencontrées chez les éleveurs pastoraux, et qui correspondent aux fondements de l'AB pourraient :

- contribuer à améliorer le cahier des charges de l'AB
- permettre de mieux lier qualité de la viande et modalités d'élevage

